



Un juge récusé pour sa religion? Intolérable

publié le 01/12/2012, vu 2905 fois, Auteur : [Ferré-Darricau Avocat BORDEAUX](#)

INTOLÉRABLE ! c'est le titre de l'[Éditorial](#) du Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel Président du [Conseil national des barreaux](#)" du 30 novembre 2012

En effet un avocat aurait sollicité à l'audience la récusation du magistrat Monsieur Lévy car le père de la prévenue se prénomme Moïse.....

Dans son éditorial le Président du CNB écrit "*Voilà un cas inouï d'antisémitisme qui ne peut susciter que le plus profond dégoût.*

Le juge, en effet, n'est pas mis en cause pour des actes qu'il aurait accomplis, faisant douter de son impartialité. Il est récusé pour ce qu'il est : un juif censé être nécessairement de connivence avec un autre juif.

C'est une ignominie qui s'inscrit dans la ligne des pires dérives haineuses de notre histoire. ..

Que M. Albert Lévy sache la solidarité des avocats de France et leur réprobation unanime à l'égard de l'injure qui lui est faite à nouveau.

Les antisémites et les racistes ne triompheront jamais de notre fraternité républicaine. "

Lire l'éditorial implacable et rassurant du [Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel Président du Conseil national des barreaux](#)"